

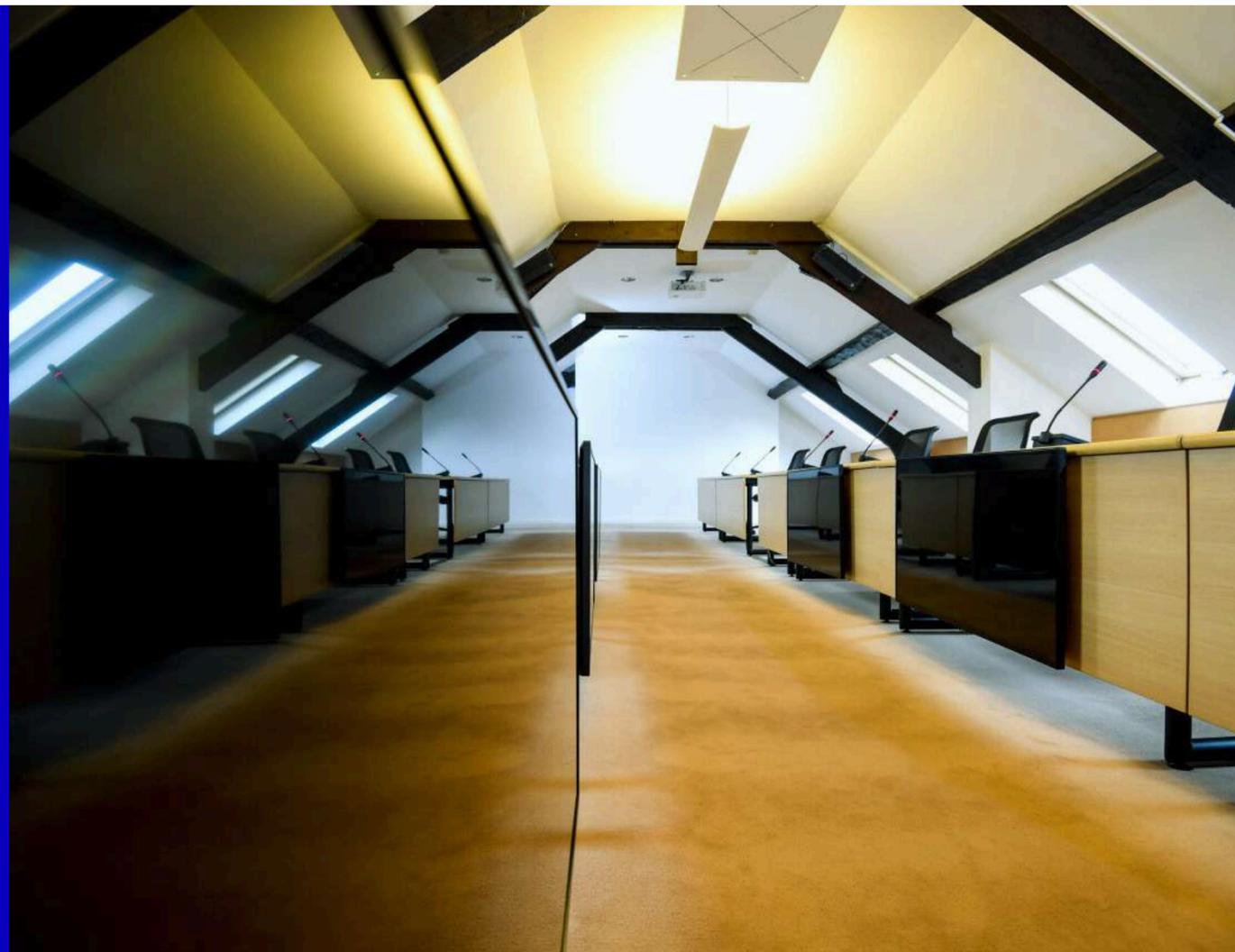
POUR UN NOUVEL ACCORD TRIPARTITE

2024-2029

PRIORITÉS DES PARTENAIRES SOCIAUX BRUXELLOIS
EN VUE DE LA NÉGOCIATION D'UN NOUVEL ACCORD
SOCIO-ÉCONOMIQUE TRIPARTITE

Au lendemain des élections du 9 juin 2024, les partenaires sociaux de Brupartners ont défini les **priorités** qu'ils souhaitent voir au cœur d'un futur accord socio-économique tripartite avec le nouveau Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Voici les grandes lignes de leurs propositions.





SOMMAIRE DES PRIORITÉS

- **CONCERTATION (Préalable)**
 1. Accord socio-économique tripartite
 2. Priorités partagées
 3. Fonction consultative en Région de Bruxelles-Capitale
- **BUDGET (Préalable)**
 4. Situation budgétaire et perspectives pluriannuelles
 5. Maîtrise budgétaire
 6. Beliris
- **FINANCEMENTS (Transversal)**
 7. Subsidés facultatifs
 8. Aides aux entreprises
- **ECONOMIE (Objectifs 1.1 et 1.2)**
 9. Shifting Economy
 10. Industrie en Région de Bruxelles-Capitale
 11. Alliance Révolution
 12. Attractivité économique
 13. Marchés publics
 14. Accès à la profession
- **RECHERCHE ET INNOVATION (Objectif 1.3)**
 15. Plan Régional d'Innovation 2021-2027 (PRI)
 16. STEAM
 17. Financements
- **ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BRUXELLOISE AU NIVEAU INTERNATIONAL (Objectifs 1.4 et 1.5)**
 18. Rayonnement international de la Région bruxelloise
 19. Politique de l'hébergement touristique
 20. Commerce international
- **FISCALITÉ/FINANCES (Objectif 1.7)**
 21. Fiscalité régionale
 22. Fiscalité communale
- **TRANSITION NUMÉRIQUE (Objectif 1.8)**
 23. Intelligence artificielle
 24. Fracture numérique
- **MOBILITÉ (Objectif 1.9)**
 25. Concertation
 26. Plan régional de mobilité
 27. Transports en commun
 28. Plateforme OSIRIS



SOMMAIRE DES PRIORITÉS

- **EMPLOI-FORMATION (Objectifs 2.2 et 2.3)**
 29. Préparation du marché de l'emploi de demain
 30. Politique de l'emploi
 31. Qualité de l'emploi
 32. Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité en emploi
 33. Dumping social et travail au noir
 34. Métiers en pénurie et vacance d'emploi
 35. Accords-cadres
 36. Formation
 37. Accompagnement des travailleurs licenciés
 - **ENSEIGNEMENT (Objectif 2.4)**
 38. Équivalence des diplômes
 - **FONCTION PUBLIQUE (Objectif 2.5)**
 39. Organisation des services publics
 - **COMMUNAUTÉ METROPOLITAINE (Objectif 2.6)**
 40. Mise en oeuvre

- **SOCIAL-SANTÉ (Objectif 2.7)**
 41. Secteur social-santé
 42. Besoins de la population
 43. Norme de croissance
 44. Plan social-santé intégré (PSSI)
 45. Prévention
 - **LOGEMENT (Hors scope S2030)**
 46. Consultation
 47. Politique du logement
 - **PERSONNES SANS-PAPIERS (Hors scope S2030)**
 48. Réflexion



➤ CONDITIONS PRÉALABLES : CONCERTATION

1 ACCORD SOCIO-ÉCONOMIQUE TRIPARTITE



- Conclusion d'un **nouvel accord socio-économique tripartite** avec les interlocuteurs sociaux.
- Organisation, une fois par an, d'une réunion du **Sommet social** (cf. art. 23 §5 de l'[ordonnance de Brupartners](#)).
- Réactivation du **Comité bruxellois de concertation économique et social (CBCES)**, par :
 - L'organisation, une fois par an, d'une réunion du Sommet social (cf. article 23, §5 de l'ordonnance de Brupartners).
 - L'organisation de réunions régulières sur des thématiques socioéconomiques spécifiques ou des sujets d'actualité urgents.

2 PRIORITÉS PARTAGÉES



- Maintien du dispositif des **priorités partagées** (cf. art. 22 de l'ordonnance de Brupartners).
- Suivi des recommandations de l'[évaluation des priorités partagées](#) réalisée par l'IBSA.



➤ CONDITIONS PRÉALABLES : CONCERTATION

3 FONCTION CONSULTATIVE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



- Mise en place d'une réflexion sur l'**organisation de la fonction consultative** à Bruxelles au regard de la multiplication des instances d'avis (cf. avis d'initiative de Brupartners [A-2024-034-BRUPARTNERS](#)).
- **Respect de la consultation de Brupartners** sur toutes les matières régionales et communautaires, dont la mobilité dans son entièreté, le logement, l'environnement, l'aménagement du territoire...
- **Possibilité de recourir aux services d'étude régionaux** pour la réalisation d'études, enquêtes... et ainsi permettre à Brupartners de remplir la mission prévue à l'article 15 de l'[ordonnance du 2 décembre 2021](#).



➤ **CONDITIONS PRÉALABLES : BUDGET**

4 **SITUATION BUDGÉTAIRE ET PERSPECTIVES PLURIANNUELLES**



- Présentation à Brupartners d'une **vision claire de la situation budgétaire** des entités de la Région bruxelloise (Région bruxelloise, COCOF, COCOM, VGC), ainsi que des **perspectives** budgétaires pluriannuelles.
- Organisation d'une **concertation annuelle sur les choix budgétaires**, en amont de l'élaboration des budgets et des Sommets sociaux.
- **Mise à disposition des moyens** permettant à Brupartners de disposer de l'expertise nécessaire à l'analyse de la situation budgétaire.



► CONDITIONS PRÉALABLES : BUDGET

5

MAÎTRISE BUDGÉTAIRE



- **Anticipation des moyens financiers nécessaires** au développement socio-économique de la Région, en travaillant tant sur les dépenses que sur les recettes.
- Garantie d'un **financement adéquat de la Région** à hauteur de ses compétences et que chaque autre niveau de pouvoir assume pleinement ses compétences sur le territoire bruxellois.

6

BELIRIS

- Maintien d'un **budget adéquat pour Beliris** et d'une maîtrise bruxelloise des décisions.

SOMMAIRE

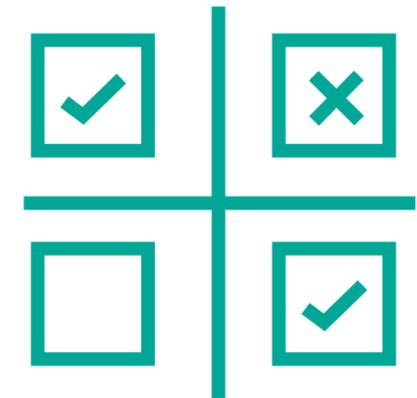




➤ **PRIORITÉS TRANSVERSALES : FINANCEMENTS**

7 SUBSIDES FACULTATIFS

- **Réflexion sur les subsides facultatifs** (indexation automatique, opportunité de les rendre structurels, rétroactivité...).



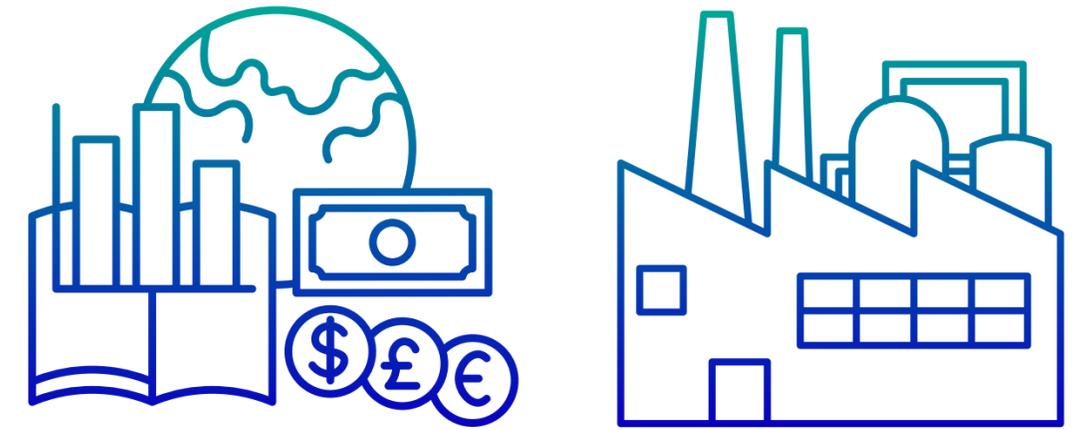
8 AIDES AUX ENTREPRISES

- Réflexion sur la **conditionnalité des aides aux entreprises**.





➤ **PRIORITÉS THÉMATIQUES : ÉCONOMIE**



9 SHIFTING ECONOMY

- **Poursuite** de la Shifting Economy durant la prochaine législature.
- Réalisation des **évaluations intermédiaires** prévues dans le texte de la Shifting Economy, pour s'assurer notamment que toutes les entreprises bruxelloises entrent dans la démarche de transition.
- Organisation de la clause de rendez-vous sur les **critères d'exemplarité sociale**.
- **Small Business Act**.
- Développement d'une offre de qualité bruxelloise **valorisant l'artisanat et le savoir-faire bruxellois**.

10 INDUSTRIE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Nécessité d'une **place pour l'industrie** sur le territoire de la Région bruxelloise (notamment en jouant sur les leviers suivants : aménagement du territoire, disponibilité et coût du foncier, emploi et formation, circularité et impact environnemental, logistique et mobilité...).
- **Lien avec les travaux de Brupartners** ([avis d'initiative relatif à Share the city](#), [avis d'initiative "Pour une industrie forte en Région bruxelloise"](#)).



➤ **PRIORITÉS THÉMATIQUES : ÉCONOMIE**



11 ALLIANCE RÉNOLUTION

- **Pérennisation** de la dynamique et du fonctionnement de l'Alliance Rénolution.
- Réalisation d'une **évaluation complète du système de primes** de l'Alliance Rénolution – primes énergie, primes à la rénovation de l'habitat et à l'embellissement des façades - tant pour les particuliers que pour le secteur tertiaire (conditions d'octroi des primes, bénéficiaires, impact sur l'emploi, mesure de l'évolution de la performance énergétique du parc immobilier...).
- Mise en place urgente de la **banque carrefour des bâtiments et de leurs occupations** (BCBO).



12 ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- **Soutien à la création et au maintien des entreprises** (cf. baromètre socio-économique de Bruxelles) en réfléchissant aux aspects fonciers, de mobilité, de fiscalité, de propreté, d'insécurité et de formation.



 **PRIORITÉS THÉMATIQUES : ÉCONOMIE**

13 MARCHÉS PUBLICS

- Mise en place d'une **stratégie régionale** pour les marchés publics comme levier pour orienter le développement durable de l'économie bruxelloise.



14 ACCÈS À LA PROFESSION

- **Suivi de la réforme** (évaluation) et prochaines étapes.





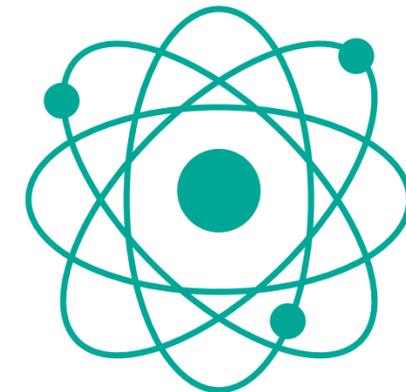
 **PRIORITÉS THÉMATIQUES : RECHERCHE ET INNOVATION**

15 PLAN RÉGIONAL D'INNOVATION 2021-2027 (PRI)

- **Prolongation** du PRI.

16 STEAM

- **Soutien** aux STEAM (Science, Technology, Engineering, Art and Mathematics), avec une approche genrée.



17 FINANCEMENTS

- **Renforcement des programmes de financement** de RDI à destination des entreprises, de l'écosystème RDI et du non-marchand.



➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BRUXELLOISE AU NIVEAU INTERNATIONAL

18

RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Poursuite de la **politique d'attractivité** de la Région de Bruxelles-Capitale et de développement d'infrastructures événementielles, culturelles d'envergure.
- Lien avec la politique de **City Marketing** et le **Brussels Branding** (www.internationalbrand.brussels).
- Maintien du **moratoire sur l'installation de nouveaux grands centres commerciaux** (cf. Déclaration de politique générale commune au GRBC et au Collège de la COCOM 2019-2024, p. 68).
- Maintien d'un **haut niveau de connectivité internationale** et garantie d'un cadre sécurisant pour les principales portes d'entrée nationales et internationales de la Région.



19

POLITIQUE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

- **Mise en œuvre de l'ordonnance** relative à l'hébergement touristique adoptée en 2024 dans le respect des principes confirmés par Brupartners dans son avis [A-2024-046-BRUPARTNERS](#).



20

COMMERCE INTERNATIONAL

- Soutien à la **promotion des exportations** et à l'attractivité des investissements étrangers.



➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : FISCALITÉ/FINANCES

21

FISCALITÉ RÉGIONALE

- Réflexions globales et évaluation des **outils fiscaux régionaux** (effets d'aubaine, caractère redistributif, accords de coopérations...).
- Ex : Fiscalité routière, fiscalité immobilière.
- Evaluation de l'**impact de la politique du Gouvernement fédéral** sur les finances régionales/communautaires.

22

FISCALITÉ COMMUNALE

- Réalisation d'un **cadastre des taxes communales**.
- **Visibilité et prévisibilité** des taxes communales.
- **Cohérence** entre la fiscalité communale et la fiscalité régionale.
- Evaluation de l'**impact de la politique du Gouvernement fédéral** sur les finances communales.



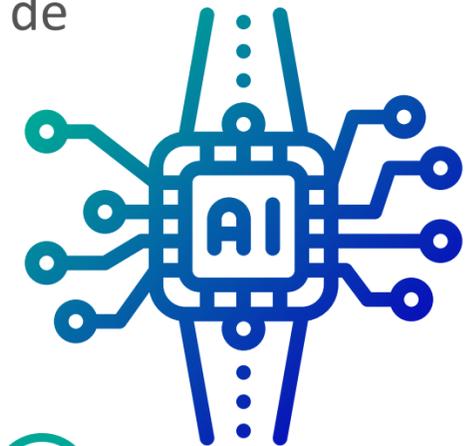


➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : TRANSITION NUMÉRIQUE

23

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

- **Stratégie régionale** pour relever les enjeux sociétaux et défis liés aux technologies d'intelligence artificielle dans les domaines de la santé, du social, de l'environnement, de la mobilité, de l'optimisation des ressources, de l'énergie, de l'emploi et de la formation...
- Enjeu de l'**implémentation de l'IA** dans les entreprises bruxelloises.



24

FRACTURE NUMÉRIQUE

- **Lutte contre les inégalités** spécifiques liées à la transition numérique.





➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : MOBILITÉ

25

CONCERTATION

- Demande que l'ensemble de la **politique de mobilité** soit traité **en priorité partagée**.



26

PLAN RÉGIONAL DE MOBILITÉ

- **Principes à respecter** : fluidité, accessibilité, sécurité, multimodalité, logistique urbaine...
- Importance de la **concertation** entre la Région et les communes et d'une coopération interrégionale et avec les communes périphériques.
- **Cartographie** de la situation existante **et anticipation des impacts** des politiques mises en place.





 **PRIORITÉS THÉMATIQUES : MOBILITÉ**

27 **TRANSPORTS EN COMMUN**

- **Développement de l'offre** de transports en commun.

28 **PLATEFORME OSIRIS**

- **Simplification des procédures**, en particulier pour les chantiers qui n'ont pas d'impact significatif sur la voirie.





➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : EMPLOI/FORMATION

29

PRÉPARATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DE DEMAIN

- **Approche prospective de l'emploi par secteurs**, en faisant le lien avec le volet de veille sectorielle dévolu aux Pôles Formation Emploi, pour les secteurs qui en disposent.
- **Réévaluation** des secteurs porteurs.



30

POLITIQUE DE L'EMPLOI

- **Evaluation et**, le cas échéant, **adaptation des dispositifs d'aide à l'emploi, d'accompagnement des chercheurs d'emploi et de formation existants** (régionaux et communaux), considérant notamment la fin des allocations de chômage dans le temps, l'impossibilité pour les CPAS d'accompagner l'ensemble des exclus du chômage, les caractéristiques et les besoins de ce nouveau public cible (intensité et ciblage de l'accompagnement), notamment via des études comparatives / de cohorte.
- **Amplification des coopérations** favorisant la mobilité interrégionale des travailleurs.
- **Accompagnement de tous les publics** vers l'emploi (infraqualifié, personnes en situation de handicap...) en s'appuyant sur les structures disposant d'expertise dans le domaine telles que les entreprises de travail adapté, les entreprises sociales mandatées en insertion, les missions locales et les organismes d'insertion socio-professionnelle.



➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : EMPLOI/FORMATION

31

QUALITÉ DE L'EMPLOI

- Poursuite du **développement du baromètre de la qualité de l'emploi**, en intégrant notamment la définition d'« emploi de qualité », des indicateurs sur l'emploi étudiant et les formes d'emplois atypiques, ou encore des données sur les différentes formes d'emploi temporaires, le tout via des données genrées.
- Développement d'une **enquête régionale** pour alimenter les données bruxelloises.
- Réalisation d'**études** sur des thèmes ou des groupes spécifiques.



32

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ EN EMPLOI

- **Monitoring des 15 engagements** de lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité.
- Renforcement de la **politique préventive et d'accompagnement** en matière de discriminations.





➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : EMPLOI/FORMATION



33

DUMPING SOCIAL ET TRAVAIL AU NOIR

- Renforcement des **services d'inspection** régionaux et fédéraux.
- **Marchés publics** (cf. plus haut) et concertation sur les recommandations de l'évaluation interne de l'**Observatoire des prix de référence**.
- **Problématique des coursiers** : concurrence déloyale due à l'utilisation illégale de l'économie de plateforme et impact sur l'espace public.

34

MÉTIERS EN PÉNURIE ET VACANCE D'EMPLOI

- Réalisation d'un **cadastre des offres d'emplois**, en renforçant notamment les synergies entre les acteurs publics et privés pour l'emploi, sous la responsabilité et à l'initiative d'Actiris.
- **Lutte contre les pénuries**, notamment par la mise en place d'un plan d'attractivité pour les métiers concernés (revalorisation, encadrement, parcours de formation, migrations économiques, équivalence des diplômes, sécurité, mobilité...).
- **Politiques croisées « emploi-formation »** : collaborations efficaces entre les opérateurs d'emploi et de formation (Actiris, Forem, VDAB, Bruxelles Formation, IBEFE).





➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : EMPLOI/FORMATION



35

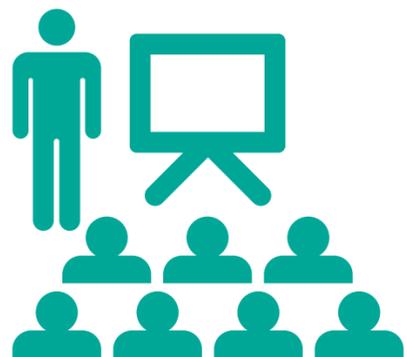
ACCORDS-CADRES

- Poursuite de la **mission de facilitation sectorielle de Brupartners**, en vue notamment de :
 - Actualiser les accords en cours.
 - Pérenniser les PFE/CDR et de les inscrire dans les orientations économiques et sociales de la Région.
 - Négocier et conclure un accord-cadre général pour le secteur du non-marchand avec des réalités spécifiques en fonction des sous-secteurs
 - Finaliser les discussions pour les accords-cadres qui n'ont pu être conclus en fin de législature précédente.

36

FORMATION

- **Renforcement des parcours de formation** à destination des chercheurs d'emploi et des personnes au travail, notamment dans une perspective de transition professionnelle.
- **Evaluation de l'offre de formation** et construction de **synergies** entre les opérateurs publics et privés.
- **Renforcement de l'attractivité des formations**, notamment pour les métiers qui recrutent.
- **Réforme de l'alternance** (lien avec thématique de l'enseignement).
- Possibilités de formations en alternance en **immersion linguistique**.





 **PRIORITÉS THÉMATIQUES : EMPLOI/FORMATION**

37 ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS LICENCIÉS

- **Evaluation du Fonds Rebond** et **réflexion** sur l'accompagnement collectif des travailleurs.
- Création de **cellules de reconversion** ou autre dispositif ayant le même objectif pour permettre aux travailleurs victimes d'une faillite, d'une fermeture ou d'un licenciement collectif de se reconvertir.





PRIORITÉS THÉMATIQUES : ENSEIGNEMENT

38

ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES

- **Amélioration des procédures** de reconnaissance/équivalence de diplômes pour faciliter l'accès au marché du travail à de nombreux Bruxellois.
- **Lien avec l'avis d'initiative de Brupartners** sur les procédures d'équivalence des diplômes et leur impact en Région bruxelloise.





PRIORITÉS THÉMATIQUES : FONCTION PUBLIQUE

39

ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS

- **Concertation avec Brupartners** sur les questions et décisions stratégiques de (ré)organisation des services publics.





PRIORITÉS THÉMATIQUES : COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE

40

MISE EN OEUVRE

- Concertation avec Brupartners sur l'**enjeu** de la Communauté métropolitaine (sur les aspects économie, emploi, mobilité).
- **Création de la Communauté métropolitaine** dans le cadre de la Loi Spéciale de réformes institutionnelles.



41

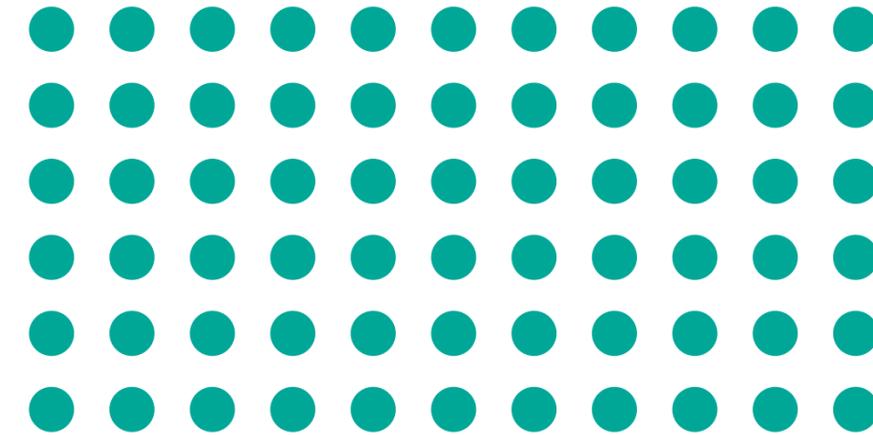
➤ PRIORITÉS THÉMATIQUES : SOCIAL-SANTÉ

SECTEUR SOCIAL-SANTÉ

- Mise en place d'une **programmation pluriannuelle** en social-santé et **octroi des moyens** pour la mettre en œuvre.
- **Consolidation des accords du non-marchand antérieurs et conclusion d'un nouvel accord** non-marchand afin d'éviter notamment les concurrences entre entités fédérées et renforcer la qualité et l'attractivité de l'emploi et des services.
- **Hôpitaux** : Voir l'avis d'initiative de Brupartners sur les dynamiques économiques et sociales du secteur hospitalier en RBC ([A-2024-049-BRUPARTNERS-FR](#)).
 - Mise en réseau des hôpitaux : rendre l'organisation des soins plus efficiente. Les économies réalisées doivent être réinvesties dans le secteur pour améliorer la qualité des soins.
 - Infrastructures : Nouveau plan de construction de la COCOM pour 2025-2035 qui soit suffisant pour répondre aux besoins.
 - Négociation d'un accord-cadre général pour le secteur non marchand tenant compte des spécificités des différents sous-secteurs ; en commençant par le secteur santé via des discussions entre le Gouvernement régional et le Collège de la COCOM et les interlocuteurs sociaux publics et privés du secteur hospitalier, portant notamment sur les politiques d'emploi et de formation, d'activité économique, de mobilité, ou en ce qui concerne le virage ambulatoire via les normes d'agrément.
- Réussite du **virage ambulatoire**.
- **Santé mentale** :
 - Lutte contre l'explosion des maladies de longue durée (risques psychosociaux), y compris dans une approche genrée, pour les travailleurs salariés et les indépendants.
 - Accompagnement des jeunes dont les difficultés ont fortement augmenté depuis le covid.



PRIORITÉS THÉMATIQUES : SOCIAL-SANTÉ



42

BESOINS DE LA POPULATION

- **Lutte contre les inégalités sociales** et garantir l'accès aux services social-santé.
- **Lutte contre le non-recours** aux droits sociaux.

43

NORME DE CROISSANCE

- Vu l'absence d'une norme de croissance pour les soins de santé en 2024, demande de reprendre une **norme de croissance structurelle de 3,2% en 2025**, et de rendre le principe de la norme de croissance structurelle.



PRIORITÉS THÉMATIQUES : SOCIAL-SANTÉ



44

PLAN SOCIAL-SANTÉ INTÉGRÉ (PSSI)

- **Mise en œuvre du PSSI**, avec une attention particulière aux priorités suivantes (voir l'avis de Brupartners relatif à l'avant-projet de décret et ordonnance conjoints relatif à l'adoption et à la mise en œuvre du Plan social-santé intégré bruxellois et relatif aux Plan stratégique et Plan opérationnel du Plan social-santé intégré bruxellois [A-2022-046-BRUPARTNERS](#)) :
 - Définition avec les instances de concertation paritaire des objectifs de santé, de la stratégie et de la gouvernance de l'organisation de la première ligne.
 - Augmentation des liens entre les politiques de 1ère ligne et de 2ème ligne de soins (MR-MRS, IHP, MSP, hôpitaux...).
 - Élargissement au secteur du handicap ou les personnes handicapées en tant que bénéficiaires de l'offre d'aide et de soins.
 - Articulation entre tous les organes d'avis et de concertation concernés.



PRIORITÉS THÉMATIQUES : SOCIAL-SANTÉ

45 PRÉVENTION

- Assuétudes : **renforcement des services social-santé** qui soutiennent la prévention et qui sont indispensables pour maintenir la cohésion sociale et la sécurité sur le territoire de la Région.
- **Santé mentale** : accompagnement spécifique pour tous les groupes-cibles de la population.
- **Sans-abrisme** :
 - Garantie d'un nombre de place suffisantes pour répondre aux besoins, et de les rendre structurelles.
 - Renforcement des structures de prévention et d'accompagnement (cf. logement ci-dessous).





PRIORITÉS HORS SCOPE S2030 : LOGEMENT

46

CONSULTATION

- **Consultation systématique de Brupartners**, sous le mode des priorités partagées, sur les politiques qui relèvent de la politique du logement.

47

POLITIQUE DU LOGEMENT

- Garantie de l'**accès au logement** pour tous.
- **Production et rénovation de logements abordables et décents pour tous**, pour permettre à tous les Bruxellois d'y accéder (normes de logement, normes de parking, accélération et simplification des procédures de permis, développement de partenariats public-privé).

SOMMAIRE





➤ PRIORITÉS HORS SCOPE S2030 : PERSONNES SANS-PAPIERS

48

RÉFLEXION

- Mise en place d'une réflexion pour **répondre aux défis des personnes sans-papiers** en Région bruxelloise, par exemple en scindant l'octroi de permis de travail et de permis de séjour, à l'instar de ce qui se fait en Région flamande, en particulier pour les métiers qui recrutent.

